

Capacity Surcharge Notice

March 24, 2022

Across North America, supply chain networks remain strained. We have seen industry wide service delays caused by an increase in demand for transportation. A combination of factors is causing the capacity crunch. It began with the natural disasters in British Columbia and has continued with driver shortages, border disruptions, severe weather, rising equipment costs and maintenance costs.

At TFFC we have worked tirelessly to keep our costs down to protect our customer prices, but our costs are rising faster than anyone would have anticipated. To keep the level of service that our customers have come to expect from TFFC over the years and to secure the additional linehaul capacity to accommodate rising volumes, we will be implementing a Capacity Surcharge to offset the rising costs and to help secure additional capacity.

Effective April 1, 2022:

- All traffic that originates or terminates in BC, AB, SK, NT, YT, MB, CA, WA or OR will be subject to the Capacity surcharge.
- This charge will not be applicable to intra-provincial shipments (Example, BC to BC)
- The charge will be **6.2% of freight charges** with a minimum of **\$20.00** and a maximum of **\$750.00**.
- This charge is not subject to fuel surcharges.

The Capacity surcharge will be reviewed monthly and will be adjusted as our costs rise and fall. This charge will replace the BC Reroute charge implemented in November of 2021

We thank you for your understanding in this difficult time.

TForce Freight Canada

Avis de surcharge de capacité

24 Mars 2022

Partout en Amérique du Nord, les réseaux de la chaîne d'approvisionnement restent tendus. Nous avons vu des retards de service à l'échelle de l'industrie causés par une augmentation de la demande de transport. Une combinaison de facteurs est à l'origine de la pénurie de capacité. Cela a commencé avec les catastrophes naturelles en Colombie-Britannique et s'est poursuivi avec des pénuries de chauffeurs, des perturbations à la frontière, des conditions météorologiques extrêmes, des coûts d'équipement et d'entretien en hausse.

Chez TFFC, nous avons travaillé sans relâche pour réduire nos coûts afin de protéger les prix de nos clients, mais nos coûts augmentent plus rapidement que quiconque ne l'aurait prévu. Pour maintenir le niveau de service auquel nos clients s'attendent de la part de TFFC au fil des ans et pour garantir la capacité de transport supplémentaire pour faire face à l'augmentation des volumes, nous mettrons en place un supplément de capacité pour compenser l'augmentation des coûts et pour aider à sécuriser une capacité supplémentaire.

À compter du 1er Avril 2022 :

- Tout le trafic en provenance ou à destination de BC, AB, SK, NT, YT, MB, CA, WA ou OR sera soumis à la surcharge de capacité.
- Ces frais ne s'appliqueront pas aux envois intra-provinciaux (Exemple, BC à BC)
- Les frais seront de **6,2 % des frais** de transport avec un minimum de **20,00 \$** et un maximum de **750,00 \$**.
- Cette redevance n'est pas soumise aux surcharges de carburant.

La surcharge de capacité sera révisée mensuellement et sera ajustée en fonction de la hausse et de la baisse de nos coûts. Ces frais remplaceront ceux de la déviation BC mis en place en Novembre 2021

Nous vous remercions de votre compréhension en cette période difficile.

TForce Freight Canada